



CAFÉ DES DIRIGEANT.E.S D'ENTREPRISES INSTALLÉES AU MIC (CDM)

OBJECTIFS

Réseautage, échanges, présentations, collaborations, synergies, convivialité

QUI

Dirigeant.e.s décisionnaires des entreprises installées au MIC

QUAND

Le premier mardi de chaque mois, à 9 heures

DATES 2026 : 13 janvier | 3 février | 3 mars | 7 avril | 5 mai | 2 juin | 7 juillet
1er septembre | 6 octobre | 3 novembre | 1er décembre

OÙ

Restaurant Atelier MIC, table(s) réservée(s)

DURÉE

A bien plaisir, selon envies et intérêts.

OBLIGATION

Aucune

COTISATION

Aucune

PLUS D'INFO

